



## SOMMAIRE

Convention territoriale avec l'Etat et la Région : 1 550 000 € pour 2007-2013	... 1
LEADER Grand Perche : 1 700 000 € pour 2008-2013	... 2
Politique d'accueil : organiser l'accueil de porteurs de projets	... 3

## RÉUSSIR

Agriculture : accompagner la transmission et l'installation	... 4
Commerce, artisanat : prêts d'honneur et subventions aux entreprises	... 4

## S'ÉPANOUIR

Insertion : des prêts pour sortir de l'exclusion sociale et professionnelle	... 5
Logement : aider les propriétaires à réhabiliter	... 5
Santé : assurer un accès aux soins pour tous	... 5

## DÉCOUVRIR

Les PIC : une signalétique pour découvrir le Perche	... 6
Les topoguides : découvrir le Perche à pied ou en VTT	... 6
Les cafés de Pays : 4 établissements labellisés dans le Perche	... 6

## Préambule

En préambule de ce rapport d'activités 2009, rappelons les missions du Pays du Perche ornais :

- fédérer les acteurs publics et privés du Perche autour d'un projet de territoire cohérent et durable
- mettre en réseau les porteurs de projets et favoriser la mutualisation de moyens
- accompagner les projets et rechercher des financements.

En cohérence avec sa Charte, le Pays du Perche concentre ses actions dans les domaines du développement économique et de l'emploi ainsi que des services à la population.

## Convention territoriale avec l'État et la Région : 1 550 000 € pour 2007-2013



Le 22 juin 2009, Jean Claude Lenoir signait la première partie de la convention territoriale 2007-2013 du Pays du Perche ornais dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région avec le Préfet et le Président de la Région Basse-Normandie.

Cette convention territoriale permet au Pays du Perche ornais de mobiliser des financements de l'Etat ou de la Région pour des projets structurants pour le territoire du Perche au regard des priorités fixées par la Charte du Pays : Axe 1 « Conforter, développer et accueillir durablement les activités économiques et l'emploi en valorisant les atouts du territoire » et axe 2 « Favoriser le maintien et le développement équilibré des services répondant aux besoins des habitants et attractifs pour de nouveaux arrivants ».

Neuf projets d'investissement des communautés de communes sont ainsi prévus pour le programme d'actions 2008-2010 pour un montant de subvention de l'Etat et de la Région de 798 500 €.

Parmi ces projets, nous pouvons citer les premiers terminés :

- la Maison de la Petite Enfance du Val d'Huisne ouverte depuis décembre 2009
- la Pépinière d'entreprises du Pays bellémois qui accueille ses premières entreprises.

Un second programme d'actions sera préparé en 2010 pour la période 2011-2013. Plus de 750 000 € devront à nouveau être programmés par les élus du Pays. Les associations, communautés de communes et communes pourront proposer des projets d'intérêt intercommunal.

Contact : Julie Aubry

### **Les autres projets à venir :**

ZA La Croix Verte du Pays bellémois  
Maison de services publics du Pays de Longny  
Pôle de santé libéral et ambulatoire du Bassin de Mortagne  
Maison de la Petite Enfance du Bassin de Mortagne  
Réhabilitation de la salle de spectacles de Rémalard

# Fonds européens LEADER Grand Perche : 1 700 000 € pour 2008-2013

Depuis 2008, le nouveau programme LEADER commun aux Pays du Perche ornais et d'Eure et Loir est axé sur la thématique de l'accueil de nouveaux acteurs. Ce programme vise à faire du Perche un territoire attractif pour des porteurs de projets, créateurs ou repreneurs d'entreprises mais aussi pour leurs familles. Le programme LEADER peut ainsi accompagner à la fois les projets publics et privés.

L'année 2009 a été l'année de lancement du programme LEADER Grand Perche. La cellule d'animation et le comité de programmation LEADER ont été mis en place. Thomas Nys, anime le programme depuis mai 2009 assisté de Claire Vaillant pour le suivi des dossiers. Le comité de programmation composé à 65 % d'acteurs privés (représentants associatifs, chefs d'entreprises...) s'est réuni 3 fois.

Dix premiers projets ont été instruits et acceptés par le comité de programmation pour un montant de subvention de 157 467 € et un montant total de projets de 318 225 € soit un taux d'intervention moyen de 49,5 %. LEADER accompagne les petits comme les gros projets, des subventions de 2 000 € à 37 000 € ont été accordées cette année.



## **Orientation 1 : proposer une organisation commune pour l'accueil**

Il s'agit de se doter, à l'échelle du Grand Perche, d'une organisation dédiée à l'accueil de nouveaux acteurs. Dans cette optique plusieurs projets ont été soutenus cette année et notamment : l'animation d'un réseau d'accueil de porteurs de projets réunissant l'ensemble des intervenants du territoire, l'organisation d'une session d'accueil les 3 et 4 octobre 2009, qui a permis de faire découvrir le territoire du Perche à des porteurs de projets, la création du site internet [www.vivre-dans-le-perche.fr](http://www.vivre-dans-le-perche.fr) destiné à promouvoir le Perche et à guider les nouveaux arrivants sur le territoire.

## **Orientation 2 : accueillir de nouvelles activités économiques**

Cet axe de travail vise à soutenir l'installation d'activités innovantes, créatrices de richesses et d'emplois. Les réalisations subventionnées peuvent être des offres de services aux entreprises telles que la pépinière d'entreprises du Pays bellêmeois qui proposera des locaux et des services administratifs aux nouvelles entreprises. LEADER soutient aussi la création d'entreprises comme cette année l'épicerie de produits locaux « Saveurs du Perche » en centre-ville de Mortagne-au-Perche. Il s'agit du premier projet privé accompagné par le GAL Grand Perche.

## **Orientation 3 : assurer une qualité de vie favorable à l'accueil durable de nouveaux acteurs**

Pour faire du Perche un territoire attractif pour les porteurs de projets comme pour leurs familles, LEADER soutient les projets de services répondant aux besoins des nouveaux arrivants. En 2009, les fonds européens ont ainsi été mobilisés pour accompagner le projet de ludobus de la Communauté de Communes du Haut Perche ainsi que l'animation territoriale de santé du Perche d'Eure et Loir.

### ***Quelques obligations pour déposer un projet LEADER :***

- *Proposer un projet innovant pour le Perche et respectueux du territoire*
- *Ne pas avoir commencé le projet et les dépenses*
- *Avoir un autre financement public pour les projets privés.*

La cellule d'animation du programme LEADER se tient à la disposition de tous les porteurs de projets pour répondre aux questions, rechercher des cofinancements et monter les dossiers.

Pour connaître en détail le programme et le communiquer à des porteurs de projets, n'hésitez pas à demander la plaquette de communication LEADER.

Contact : Thomas Nys



## Politique d'accueil : organiser l'accueil de porteurs de projets

Dans le cadre de la politique d'accueil de nouveaux acteurs et du programme européen LEADER, le Pays du Perche ornais, associé au Pays du Perche d'Eure et Loir, a initié en 2009 une série d'actions pour **optimiser l'accueil de porteurs de projets et faciliter le parcours à l'installation sur le Perche**. Cette action repose sur un travail partenarial avec les structures accompagnant les porteurs de projets sur l'ensemble du territoire du Grand Perche : chambres consulaires, communautés de communes, Parc naturel régional, boutiques de gestion, comités d'expansion, comités départementaux du tourisme des deux départements et beaucoup d'autres...

### UN STAND DU PERCHE SUR LE SALON « PROJET EN CAMPAGNE » 2009

Afin de promouvoir le territoire et d'aller à la rencontre de porteurs de projets souhaitant créer ou reprendre une activité à la campagne, les Pays du Perche ornais et d'Eure et Loir ont participé à la Foire à l'installation « Projet en Campagne » le 26 et 27 juin 2009 à Limoges, organisée par le Collectif Ville Campagne et la Région Limousin. Grâce à un travail de recensement en amont auprès des partenaires, l'ensemble des offres du territoire a pu être présenté : offres de reprise d'entreprises et d'exploitations agricoles, les offres d'emplois et d'immobilier ainsi que les opportunités de créations.



Le stand commun organisé avec la Région Basse-Normandie a permis d'établir 30 contacts avec des porteurs de projets potentiels.

### UNE SESSION D'ACCUEIL DE PORTEURS DE PROJETS



Pour donner une suite aux contacts pris sur le salon de Limoges et communiquer plus largement sur la politique d'accueil du Perche, les Pays ont organisé une session d'accueil les 2 et 3 octobre 2009. Cette session a permis d'accueillir 18 participants pour 13 projets autour de thèmes aussi variés que l'hébergement touristique, la reprise de commerces multiservices, les services aux entreprises et à la personne...

Au cours de cette session, les porteurs de projets ont eu l'occasion d'approfondir leur projet professionnel, de découvrir le territoire et ses acteurs mais aussi d'envisager leur projet de vie sur le Perche. Le bilan de cette session est positif puisque les candidats qui ne connaissaient pas le Perche ont été séduits et les autres confortés dans leur projet.

Aujourd'hui, les participants à la session d'accueil sont suivis par les Pays et les partenaires.

Pour donner suite à la session, le Pays a d'ailleurs réalisé un blog <http://installation-perche.over-blog.com/> qui continue d'être alimenté par des témoignages. L'opération sera renouvelée en 2010.

Contact : Nathalie Denis

### UN SITE INTERNET POUR L'ACCUEIL DE PORTEURS DE PROJETS ET DE FAMILLES : [www.vivre-dans-le-perche.fr](http://www.vivre-dans-le-perche.fr)

Pour promouvoir l'installation dans le Perche et informer les candidats à l'installation sur les services existants sur le territoire, le Pays du Perche ornais a débuté en 2009 le développement d'un site internet très complet : présentation du territoire par thématique (création d'activités, services aux familles...), actualités des services à la population et aux entreprises, témoignages vidéo, recherche cartographique, intranet... Ce site permettra au Perche d'être mieux identifié sur internet comme terre d'accueil de porteurs de projets et de regrouper les informations.

A la suite d'un appel d'offres, l'agence AKOA située à Boulogne Billancourt a été retenue en octobre 2009 pour élaborer le site qui sera en ligne au printemps 2010.

Contact : Julie Aubry





## Agriculture : accompagner la transmission et l'installation

Favoriser la transmission des exploitations et l'installation d'agriculteurs dans le Perche, c'est agir pour les paysages, le développement économique et la vie locale.

En 2009, le Pays du Perche ornais a poursuivi son action collective en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Orne, le Parc naturel régional du Perche et l'ensemble des acteurs de l'installation en agriculture sur le territoire.

Deux actions ont été financées par l'Etat et la Région dans le cadre du Programme pour l'installation et le développement des initiatives locales en 2009 :

- **la sensibilisation des futurs cédants** à travers les audits réalisés par l'ADASEA de l'Orne : depuis 2005, plus de 60 audits auprès de futurs cédants ont été réalisés.

- **l'information des élus** des 111 communes du Perche sur les outils existants pour agir et favoriser l'installation de jeunes agriculteurs : 2 réunions d'information ont eu lieu à Sérigny les 2 novembre et 7 décembre 2009. Ces réunions ont accueilli une soixantaine d'élus locaux. Un compte-rendu sous forme de guide pratique sera diffusé aux communes en 2010.

Cette action devant s'inscrire dans la durée, la reconduction est prévue en 2010. Un observatoire cartographique de la transmission-installation est envisagé par le Pays et ses partenaires.

Contact : Julie Aubry



## Artisanat, commerce : prêts d'honneur et subventions aux entreprises

### ORNE INITIATIVES

Pour soutenir la création d'activités et d'emplois dans les domaines du commerce, des services, de l'artisanat voire de l'industrie, le Pays s'appuie sur le dispositif de prêts à taux zéro depuis 2001.

Présidé par Guy Richez, le comité local d'engagement du Perche rencontre les porteurs de projets et accorde les prêts pour le compte de l'association départementale Orne Initiatives. Ce comité, composé de chefs d'entreprises et de représentants des banques et organismes consulaires, est indépendant des instances du syndicat de Pays.



Le rôle de ce comité a été renforcé en 2009 puisqu'il examine aussi les demandes de prêts d'honneur NACRE financés par l'Etat pour soutenir la création d'entreprises par les demandeurs d'emplois. Ce prêt NACRE est cumulable avec Orne Initiatives.

#### En chiffres :

Pour 2009, 28 prêts Orne Initiatives pour 23 entreprises, 7 reprises et 16 créations, 211 680 € prêtés, un prêt moyen de 7 560 € par entrepreneur, 7 prêts d'honneur NACRE pour un montant de 33 500 €.

Depuis 2001, 186 prêts Orne Initiatives pour 1 285 769 € et 446 emplois.

### OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DES SERVICES

En complément des prêts Orne Initiatives et pour accompagner les investissements de modernisation des entreprises du Perche, le Pays a mis en place depuis 2005 l'Opération Collective de Modernisation de l'artisanat, du commerce et des services.

A travers cette opération, l'Etat (FISAC), la Région Basse-Normandie, le Conseil général de l'Orne et les communautés de communes et communes du territoire ont ainsi subventionné près de 80 entreprises depuis 2005. L'effet levier de cette opération est important puisque pour 1 € de subvention on compte 6,5 € investis par les entreprises.

#### Les chiffres de 2009 :

49 068 € de subventions accordées à 8 entreprises :

M. et Mme BRESSON/LEFEBVRE, charcuterie au Gué de la Chaîne, réfection de la boutique

M. PAPILLON, boulangerie à Ceton, acquisition d'une chambre de pousse et d'un surgélateur

M. SABLE-FOURTASSOU, entreprise d'électricité à Courgeon, achat d'outils performants pour l'analyse de qualité

M. DESSEY, garage automobile à Saint Langis lès Mortagne, équipement du garage

M. MARCHAND, entreprise de terrassement à Bretoncelles, acquisition d'une pelleteuse

M. LAMBOU, entreprise d'élagage à Verrières, achat d'une déchiqueteuse de branches

M. GANIVET, boulangerie à Longny au Perche, achat d'un four à pain et sécurisation du magasin

M. JURE, maçonnerie à Saint Aubin des Grois, construction d'un atelier

M. GALLIOZ, minoterie à Bivilliers, équipement et communication

M. LAZARO, épicerie fine à Mortagne au Perche, aménagement et équipement intérieur du magasin.

L'ensemble des crédits de l'opération 2005-2009 étant consommé, le Pays du Perche prépare pour 2010 une nouvelle opération qui permettra de poursuivre l'accompagnement des investissements des entreprises.

Contact : Nathalie Denis



## Insertion : des prêts pour sortir de l'exclusion sociale et professionnelle



### PRÊTS DE CYCLOMOTEURS

Le partenariat engagé depuis 2004 avec l'Atelier Mob d'Alençon se poursuit. Sur prescription d'un travailleur social ou d'un conseiller de la Mission Locale des Jeunes ou du Pôle Emploi, le Pays assure la mise en relation du demandeur avec l'Atelier Mob d'Alençon qui est propriétaire des deux roues et en assure la maintenance.

En 2009, 35 prêts de deux roues ont été effectués par le Pays. Ces prêts ont permis de trouver une solution provisoire de déplacement dans un objectif d'insertion professionnelle.

Contact : Dominique Guyot

### MICROCRÉDITS PERSONNELS

En fin d'année 2008, le Pays du Perche ornais avait signé avec la Caisse des Dépôts et Consignations et le Crédit Mutuel Solidaire une convention de partenariat pour l'organisation des microcrédits personnels garantis par le Fonds de Cohésion Sociale de l'Etat. Ces prêts de 500 à 4 000 € sont destinés à tous les habitants du Perche rencontrant des difficultés d'accès aux prêts bancaires traditionnels pour un projet d'insertion sociale ou professionnelle.

2009 était alors la première année complète de fonctionnement des microcrédits personnels à l'échelle du Perche ornais. Elle a permis de communiquer, d'associer l'ensemble des partenaires et de confirmer l'utilité d'un tel dispositif sur le territoire à travers les nombreux appels reçus par le Pays (38 contacts).

9 personnes ont été accompagnées en 2009. Pour 99 % des cas, l'objectif principal est la mobilité : achat de véhicule, réparations ou accès au permis. Les microcrédits sont ainsi tout à fait complémentaires des prêts de véhicules.

Contact : Caroline Foucault



## Logement : aider les propriétaires à réhabiliter

Sur proposition des communautés de communes du Haut Perche et Perche sud, le Pays du Perche ornais a lancé en juin 2009 un diagnostic préalable pour identifier les besoins et les problématiques en matière de logements privés. Suite à un appel d'offres, le cabinet Habitat et Développement Nord-Ouest a été retenu pour mener cette étude sur l'ensemble du Perche ornais.

Ce diagnostic permettra dès 2010 de mettre en place un dispositif d'accompagnement financier des propriétaires privés bailleurs ou occupants : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Financée par l'Etat (Agence Nationale de l'Habitat), la Région, le Département et les communautés de communes, l'OPAH aura 4 principaux objectifs : la lutte contre l'habitat indigne, la lutte contre la précarité énergétique, l'accessibilité des logements et la mise sur le marché de logements à loyers maîtrisés.

Contact : Julie Aubry

## Santé : assurer un accès aux soins pour tous

Dans le cadre de ses missions en faveur du maintien et du développement des services à la population, le Pays du Perche ornais mène depuis quelques années des travaux sur la problématique de l'accès aux soins des Percherons. L'action du Pays dans ce domaine consiste à mettre en réseau et à informer l'ensemble des acteurs du territoire. Cette émulation devrait permettre de faire émerger de nouveaux projets. Ainsi, le Pays du Perche ornais associé au Conseil de l'Ordre des Médecins Libéraux de l'Orne a pu informer les élus et les professionnels de santé sur le dispositif des Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires : 2 réunions ont été organisées en 2009, à Longny puis à Berd'huis. A l'issue de ces réunions, des échanges ont été engagés et des projets sont en cours.

Pour compléter son action et faire de la santé une priorité pour le Perche, le Pays a organisé le 19 novembre 2009 au Carré du Perche les 2<sup>èmes</sup> Rencontres de la Santé. Cette manifestation avait trois objectifs : permettre aux acteurs du territoire de se connaître et de partager sur les problématiques santé, communiquer en direction du grand public sur les services existants et favoriser la rencontre entre acteurs de la démographie médicale. 2 ateliers, 2 tables-rondes et 1 conférence-débat ont permis de rassembler plus de 200 acteurs du territoire.

Cette journée donnera lieu à des groupes de travail thématiques (santé des jeunes...) en 2010. Les 3<sup>èmes</sup> Rencontres de la Santé pourront être envisagées en 2011 afin de mesurer les résultats des actions engagées.

Contact : Caroline Foucault





## Les panneaux identitaires communaux : une signalétique pour découvrir

### le Perche



Les 111 communes du Perche ornais seront toutes pourvues d'un PIC en 2010. 2009 a été une année très prolifique. L'entreprise de sérigraphie a pu accélérer la production et fabriquer 27 PIC sur l'année.

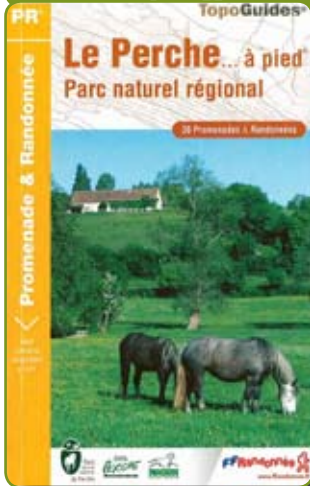
En 2009, les PIC des communes suivantes ont été posés : Beaulieu, Bellou sur Huisne, Berd'huis, Bizou, Buré, Comblot, Condeau, Corbon, Le Gué de la Chaîne, Maison-Maugis, Marchainville, Mauves sur Huisne, Monceaux au Perche, Moussonvillers, Les Menus, Origny le Butin, Prépotin, Randonnai, Réveillon, Sérigny, St Aubin des Grois, St Denis sur Huisne, St Fulgent des Ormes, St Maurice sur Huisne, St Ouen de la Cour, St Ouen de Sécherouvre, Le Theil, La Ventrouze, Villiers sous Mortagne.

L'opération se terminera au printemps 2010 avec les 14 panneaux restants : Bretoncelles, Colonard-Corubert, Coulonges les Sablons, Courcerault, Dame-Marie, Feings, La Lande sur Eure, Mortagne au Perche, Le Pas St l'Homer, St Germain de Martigny, St Langis lès Mortagne, St Maurice les Charencey, Soligny la Trappe, Tourouvre.

Ce travail a permis à l'ensemble des communes d'actualiser la micro signalétique des lieux dits.

Contact : Christian Pytel

## Les topoguides : découvrir le Perche à pied ou en VTT



Depuis la création des circuits de randonnées pédestres et VTT, le Pays du Perche ornais assure l'accompagnement de la réalisation des topoguides et leur distribution. 45 topoguides sont aujourd'hui disponibles dans le Perche ornais en vente dans les offices de tourisme, syndicats d'initiatives, sites de visite.

Depuis 2008, le topoguide « Le Perche à pied » réalisé avec la Fédération française de randonnée pédestre est diffusé par le Pays du Perche ornais qui a participé à son financement. Le Pays a diffusé 122 exemplaires de ce topoguide en 2009.

**Les meilleures ventes** : circuits au départ de Nocé, Bellême, La Chapelle-Montligeon, La Perrière, Monceaux/St Victor, Maison-Maugis/Boissy-Maugis...

Contact : Christian Pytel



## Les cafés de Pays : 4 établissements labellisés dans le Perche

Le Pays du Perche ornais soutient les commerces de proximité qui participent à l'animation du territoire et à la politique d'accueil.

En 2009, le label « Café de Pays » a été accordé par la Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristique à 4 établissements du Perche ornais :

- Le Relais d'Horbé à la Perrière
- La Petite Vallée à Eperrais
- Le Réveillon Jazz Café à Réveillon
- L'Angélus Gourmand à Saint Hilaire sur Erre.

Ces établissements s'engagent à être les « ambassadeurs du territoire du Perche » en diffusant l'information locale et touristique, en proposant des produits locaux et des animations. En échange, les établissements bénéficient d'une communication régionale et locale et d'un accompagnement du Pays pour l'organisation d'animations.

Le label « Café de Pays » est ouvert aux établissements café, café-restaurant, café-multiservices.

Pour l'année 2010 sont prévus de nouvelles labellisations d'établissements, une communication des animations, un rapprochement avec les associations locales (randonnées, ludothèques, associations d'artistes, journées du patrimoine...), ainsi qu'avec des producteurs fermiers locaux.

Contact : Nathalie Denis



## Le syndicat

7 salariés à temps plein

## Budget

Fonctionnement principal 2009 :

477 761 €

Fonctionnement annexe (OCM) 2009 :

77 090 €

Investissement 2009 :

314 118 €

## Le territoire

49 700 habitants

1 542 km<sup>2</sup>

111 communes

8 communautés de communes



## Contacts

Président : Jean Claude Lenoir

Direction : Julie Aubry - [sidtpjulie@wanadoo.fr](mailto:sidtpjulie@wanadoo.fr)

Tourisme : Christian Pytel - [sidtp.patou@wanadoo.fr](mailto:sidtp.patou@wanadoo.fr)

Entreprises : Nathalie Denis - [sidtpco@orange.fr](mailto:sidtpco@orange.fr)

Services : Caroline Foucault - [sidtpservices@orange.fr](mailto:sidtpservices@orange.fr)

LEADER : Thomas Nys - [leaderplus.grandperche@wanadoo.fr](mailto:leaderplus.grandperche@wanadoo.fr)

Secrétariat : Dominique Guyot - [sidtpdominique@wanadoo.fr](mailto:sidtpdominique@wanadoo.fr)

Gestion : Claire Vaillant - [sidtp@wanadoo.fr](mailto:sidtp@wanadoo.fr)

## Pays Perche ornais

51 faubourg St-Eloi - BP 19

61400 Mortagne-au-Perche

Tél. : 02 33 85 80 80

Fax : 02 33 85 12 31

[sidtp@wanadoo.fr](mailto:sidtp@wanadoo.fr)



## LES DATES À RETENIR EN 2010

**25 juin 2010**

**Session d'accueil** de porteurs  
de projets

**16 au 22 septembre 2010**

**Semaine Européenne de la  
Mobilité**

**2 octobre 2010**

**2<sup>ème</sup> Forum de la Petite Enfance**  
du Grand Perche, Mortagne,  
Carré du Perche